



Communiqué

Appartements aux Falaises pour les personnes en fragilité psychique

La Ville de Lausanne, la Fondation de l'Orme – via son établissement l' Etablissement psychosocial médicalisé (EPSM) Le Rôtillon – et la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL) s'associent afin de mettre à disposition de personnes souffrant de fragilité psychique des appartements.

La santé mentale est une priorité qu'il faut intégrer dans les politiques publiques. Alors que les premiers locataires des Falaises emménageront courant avril, deux appartements de 2.5 pièces seront mis à disposition par la SILL pour des personnes souffrant de fragilité psychique. L'objectif est de permettre à ces dernières, le plus souvent marginalisées, vivant en institutions, voire même dans la rue, de développer leurs capacités à habiter de manière autonome et de se réinscrire au sein de la société.

Les futurs locataires bénéficieront d'un accompagnement adapté, grâce à une équipe mobile à même d'intervenir 24 heures sur 24. S'inscrivant parmi les initiateurs du projet Housing First dans le canton de Vaud depuis 2012, la direction de l'EPSM La Rôtillon a en effet créé un dispositif d'accompagnement psychosocial de proximité, composé de professionnels du domaine socio-sanitaire, qui assure un suivi régulier – hebdomadaire ou plus intensif en fonction des besoins individuels.

Par ailleurs, la Fondation de l'Orme assume les risques potentiels (loyers impayés, déprédation du logement, troubles du voisinage) en prenant les baux à son nom et a établi depuis plusieurs années déjà des collaborations efficaces avec plusieurs gérances. Les appartements sont ainsi sous-loués aux bénéficiaires, désignés par une commission d'attribution constituée de représentants de la Ville et de l'EPSM Le Rôtillon. Sont retenus les candidats à mêmes d'assumer un loyer et priorité est donnée aux Lausannois-es.

Les deux appartements fournis par la SILL ne sont qu'un début. La convention établie entre Lausanne et la Fondation de l'Orme prévoit la mise à disposition de dix logements en 2019 et de dix autres en 2020.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique du logement et de l'habitat conduite par la Municipalité, via son Service du logement et des gérances. L'objectif est d'offrir des logements de qualité destinés à toutes les catégories de la population et de favoriser autant que possible la mixité sociale. Avec son concept « Habiter autrement », Lausanne souhaite ainsi développer de nouvelles formes d'habiter, en lien avec l'évolution des modes de vie et en accordant une attention toute particulière aux populations les plus sensibles, telles que – outre les personnes en fragilité psychique – les étudiants, les seniors ou encore les personnes à mobilité réduite.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 21 315 52 00**

Lausanne, le 26 mars 2019

